

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard, tenue sous la présidence de la mairesse, le 12 juin 2018 à 19 h 30 à salle du conseil de l'hôtel de ville de Brossard, 2001, boulevard de Rome à Brossard, Québec.

Sont présents :  
Mme Doreen Assaad, mairesse  
M. Christian Gaudette, district 1  
M. Michel Gervais, district 2  
Mme Monique Gagné, district 3  
Mme Julie Bénard, district 4  
Mme Sophie Allard, district 6  
M. Antoine Assaf, district 7  
M. Pierre Jetté, district 8  
Mme Michelle Hui, district 9  
Mme Sylvie DesGroseilliers, district 10

Est absent : M. Claudio Benedetti, district 5

Sont également présents : M. Claude Chevalier, directeur général adjoint  
Me Joanne Skelling, greffière

---

Ouverture de la séance

La greffière constate le quorum.

<b>1. Ordre du jour</b>
-------------------------

**180612-282**

**1.1 ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour avec modifications par l'ajout comme affaires nouvelles des sujets suivants:

- 10.3 Création d'un poste de secrétaire volant(e) - Direction générale - Modification d'organigramme - Approbation;
- 17.2 Déclaration d'intérêts pécuniaires révisée - Dépôt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>2. Période de questions</b>
--------------------------------

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

De prolonger la période de questions de manière à permettre à toutes les personnes inscrites de poser leurs questions au conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. Procès-verbaux

180612-284

#### 3.1 PROCÈS-VERBAUX - ASSEMBLÉES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE - 15 MAI ET 5 JUIN 2018 - APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue le 15 mai 2018 avec modifications à l'égard des résolutions suivantes :

- Résolution 180515-252 intitulée « Services professionnels en actuariat - Renouvellement des contrats d'assurance collective - Contrat SP-18-1204 - Octroi de contrat » où on aurait dû lire « pour une durée de 60 mois à compter de la date de l'octroi, soit le 15 mai 2018 » au lieu de « pour les années 2019 à 2023 »;
- Résolution 180515-264 intitulée « Dérogation mineure - 6005, rue de Châteauneuf - Zone Mc-317 - Abrogation de la résolution 170919-482 » concernant l'aménagement d'une aire de stationnement et la construction d'une pergola, où on aurait dû lire « Zone Hc-317 » au lieu de « Zone Mc-317 » partout où il apparaît dans le libellé de ladite résolution;

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Brossard tenue le 5 juin 2018, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 4. Bureau de projets

180612-285

#### 4.1 TOD SOLAR UNIQUARTIER - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE, SURVEILLANCE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - LOT 3 FINITION DES SURFACES DE RUES - LOT 4 PLACE DE LA GARE ET LOT 5 PARC CENTRAL - CONTRAT SP-18-1193 - OCTROI DE CONTRAT

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1193 relatif aux services professionnels en ingénierie, surveillance de travaux de construction et contrôle qualitatif des matériaux, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction de la grille de pondération et du prix, soit Stantec Experts-Conseils ltée, selon les prix unitaires et pourcentage soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 395 025,93 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

180612-286

#### 4.2 AJUSTEMENTS DE LA CONCEPTION DU VIADUC DU QUARTIER - REG-318 - IMPACT DU RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM) - CONTRAT SP-15-912 - AUTORISATION

Considérant les services professionnels additionnels requis en raison de la présence simultanée du Réseau Express Métropolitain (REM) sur le chantier du pont d'étagement;

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'autoriser la directrice du bureau de projets, à négocier au besoin, des avenants additionnels au mandat SP-15-912 jusqu'à concurrence du montant, tel que recommandé par le Bureau de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-287**

**4.3 COMPLEXE AQUATIQUE - CONTRAT DE SERVICE D1 : GÉNÉRAL ET OCTROI D'UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AVEC ÉNERGIR INC. - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'approuver le contrat de service D1 : Général et l'octroi d'une contribution financière avec Énergir Inc., contrat relatif aux services pour l'alimentation en gaz naturel pour le complexe aquatique.

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, ce contrat ainsi que tout autre document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-288**

**4.4 TOD SOLAR - RUES PUBLIQUES (LOTS 1 ET 3) - AUTORISATION**

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'autoriser le Bureau de projet à négocier des avenants pour la réalisation de tous travaux correctifs à être négociés au besoin auprès de l'entrepreneur Allia Infrastructure ltée, dans le cadre du mandat SP-17-1081 relatif à la construction des rues publiques, jusqu'à concurrence du montant prévu à l'enveloppe budgétaire proposée au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-289**

**4.5 GRILLE DE PONDÉRATION - SERVICES PROFESSIONNELS EN IMPARTITION EN GESTION DE PROJETS - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'approuver la nouvelle grille de pondération relative à l'évaluation qualitative de services en impartition en gestion de projets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-290**

**4.6 CONSTRUCTION DU PONT D'ÉTAGEMENT - BOULEVARD DU QUARTIER AU-DESSUS DE L'AUTOROUTE 10 - OCTROI DE CONTRATS - APPROBATION**

Considérant les obligations de la Ville de Brossard selon l'entente de collaboration intervenue entre le gouvernement du Québec, représenté par le sous-ministre des Transports, de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET), et la Ville de Brossard pour la construction du pont d'étagement du boulevard Quartier au-dessus de l'autoroute 10;

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'approuver les prix soumissionnés pour les travaux de construction et les montants négociés pour les honoraires professionnels recommandés par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET):

- Travaux de construction (Coffrage Alliance ltée) : 11 789 536,50 \$, taxes incluses;
- Surveillance des travaux (CIMA+ s.e.n.c): 1 135 818,26 \$, taxes incluses;
- Contrôle qualitatif des matériaux (Englobe): 234 664,04 \$, taxes incluses.

Le tout, conditionnel à l'obtention des recommandations favorables du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-291**

**4.7 TOD SOLAR -PLACE DE LA GARE (LOT 4) - CONTRAT SP-18-1182 - ANNULATION DU PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES**

Considérant que le prix des soumissions reçues dépasse de manière importante l'estimation du coût des travaux réalisée par les concepteurs;

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'annuler le processus d'appel d'offres SP18-1182 : TOD Solar lot 4 - Place de la Gare.

De rejeter toutes les soumissions reçues et de lancer un nouvel appel d'offres après analyse et révision des coûts et de la portée des travaux à effectuer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>5. Communications</b>
--------------------------

**180612-292**

**5.1 GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION - CHOIX DE LA PLATEFORME POUR COMMUNICATIONS INTERNES - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'approuver la grille de pondération et d'évaluation qui sera utilisée dans le cadre du processus d'appel d'offres SP-18-1248 relatif à l'achat de licences pour une plateforme collaborative numérique destinée aux communications internes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>6. Travaux publics</b>
---------------------------

**180612-293**

**6.1 SERVICES DE REFUGE ANIMALIER - SOCIÉTÉ PRÉVENTIVE DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX DE ROUSSILLON (SPCA ROUSSILLON) - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'accorder un contrat de gré à gré d'une durée de 18 mois pour un service de gestion animalière à l'organisme Société préventive de cruauté envers les animaux de Roussillon (SPCA Roussillon) au montant de 224 200 \$, taxes incluses, selon les prix unitaires soumis et les conditions de l'entente.

D'autoriser le Directeur des travaux publics ou son représentant à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, tout document relatif à ce contrat de gré à gré.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-294**

**6.2 SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER DANS LES LOCAUX DE CAMPS DE JOUR  
- CONTRAT SI-18-1227 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'accorder le contrat SI-18-1227 relatif aux services d'entretien ménager des locaux de camps de jour au plus bas soumissionnaire conforme, soit 2439-5584 Québec inc. (Les Entreprises Martin et Leblanc), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 28 356,05 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-295**

**6.3 SERVICES DE TRAITEMENT DES ARBRES ET DES AIRES GAZONNÉES -  
CONTRAT SP-18-1152 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1152 relatif aux services de traitement des arbres et des aires gazonnées au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pelouse santé inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 110 974,80 \$ taxes incluses, pour la période du 18 juin 2018 au 31 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-296**

**6.4 FOURNITURE ET LIVRAISON SUR DEMANDE DE COMPTEURS D'EAU -  
CONTRAT SP-18-1210 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1210 relatif à la fourniture et livraison sur demande de compteurs d'eau au plus bas soumissionnaire conforme pour le lot 1 soit Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 57 800,81 \$, taxes incluses.

D'accorder le contrat SP-18-1210 relatif à la fourniture et livraison sur demande de compteurs d'eau au plus bas soumissionnaire conforme pour le lot 2 soit Nouvelle Technologie (TEKNO) inc. selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 187 148,99 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-297**

**6.5 ACQUISITION DE VÉHICULES HYBRIDES - CONTRAT SI-18-1236 -  
OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'accorder le contrat SI-18-1236 relatif à l'acquisition de deux (2) véhicules hybrides au plus bas soumissionnaire conforme, soit Toyota Drummondville (9122-4568 Québec inc.), selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 61 005,74 \$, taxes incluses.

D'autoriser un emprunt au fonds de roulement d'une somme de 55 706,36 \$, taxes nettes, remboursable en cinq (5) versements annuels égaux et consécutifs, afin de financer l'attribution de ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-298**

**6.6 SERVICE D'ENTRETIEN DE PLATES-BANDES, D'ARBUSTES, DE VIVACES ET D'ESPACES VERTS - CONTRAT SP-18-1202 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1202 relatif au service d'entretien de plates-bandes, d'arbustes, de vivaces et d'espaces verts, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Entrepreneur paysagiste Strathmore (1997) ltée, selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 1 138 051,89 \$, taxes incluses. La durée du contrat sera du 12 juin 2018 au 15 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>7. Loisir, culture et vie communautaire</b>
--

**180612-299**

**7.1 PROTOCOLE D'ENTENTE – ENVIRO-KAYAK – APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver le protocole d'entente à intervenir avec Enviro-Kayak pour la saison estivale couvrant la période du 16 juin au 23 septembre 2018.

D'autoriser la directrice par intérim de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, le protocole d'entente ainsi que tout document visant à y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-300**

**7.2 PLANIFICATION, CONCEPTION ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX DU PROJET GEN17-61 / PARC VICTOR-HUGO / AFFECTATION - CONFIRMATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

De décréter des travaux et de confirmer l'affectation d'une somme de 61 000,00 \$, taxes nettes pour la planification, la conception et la surveillance des travaux du projet GEN17-061 Parc Victor-Hugo à partir du poste Revenus reportés - parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-301**

**7.3 RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (RTL) - PROTOCOLE D'ENTENTE - SIGNATURE - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'approuver la signature du protocole d'entente avec le Réseau de transport de Longueuil (RTL) relativement à la mise en place d'un service de charte-partie (navettes d'autobus) pour les deux événements suivants : *L'OSM à Brossard*, le 4 juillet 2018 et le *Festin culturel*, les 10 et 11 août 2018.

D'autoriser la mairesse à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, le protocole d'entente ainsi que tout document pour y donner effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-302**

**7.4 PRÉSENCE DE CAMIONS DE CUISINE DE RUE - ÉVÉNEMENTS ESTIVAUX 2018 – AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'autoriser la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire, la Corporation du Festin culturel et l'Association de soccer de Brossard, à avoir recours à des camions de cuisine de rue afin d'offrir un service alimentaire complémentaire et de qualité, lors des événements et lieux suivants:

- L'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) (4 juillet 2018 - parc Sorbonne);
- Samedis en fête (14 juillet 2018 - parc Champlain et 25 août 2018 parc Briand);
- Challenge de Brossard (3 au 5 août 2018 - parcs Vanier et Balzac);
- Festin culturel (10 et 11 août 2018 - parc Sorbonne).

Le tout, conditionnellement au respect des normes réglementaires de l'industrie des restaurateurs concernant l'hygiène, la salubrité, l'environnement et la lutte à l'évasion fiscale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-303**

**7.5 GRILLE SALARIALE 2018-2019 - EMPLOYÉS SAISONNIERS DES PROGRAMMES DE CAMPS DE JOUR, DE LA RELÂCHE SCOLAIRE ET DES SURVEILLANTS DES PLATEAUX SPORTIFS - ADOPTION**

Considérant que la rémunération des employés des programmes de camps de jour, de la relâche scolaire et des surveillants de plateaux sportifs doit être établie annuellement par le conseil municipal;

Considérant que la grille salariale proposée doit être en vigueur jusqu'au 31 mars 2019 afin de couvrir l'ensemble des opérations de cette catégorie d'emploi;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'adopter la grille salariale soumise relativement aux employés des programmes de camps de jour, de la relâche scolaire et des surveillants de plateaux sportifs et d'en approuver l'utilisation pour la période du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>9. Finances</b>
--------------------

**180612-304**

**9.1 VIREMENTS BUDGÉTAIRES – DU 11 MAI AU 7 JUIN 2018 - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'approuver la liste des virements budgétaires du 11 mai au 7 juin 2018, telle que soumise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-305**

**9.2 LISTE DES IMPRÉVUS AUX CONTRATS - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'approuver la liste des imprévus aux contrats, telle que soumise au soutien des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-306**

**9.3 EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2018 - AFFECTATIONS**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

De procéder aux affectations de l'excédent de fonctionnement 2017 suivantes :

- Excédent affecté - Déneigement 2 000 000 \$;
- Excédent affecté - Investissements 1 000 000 \$;
- Excédent affecté - Dépenses d'élection 200 000 \$;
- Excédent affecté - Implantation REM 1 000 000 \$;
- Excédent affecté - Gestion des risques opérationnels 1 000 000 \$;
- Excédent affecté - Études avant-projet 250 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-307**

**9.4 PNEUS NEUFS, RECHAPÉS ET REMOULÉS - UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) - ADHÉSION REGROUPEMENT D'ACHATS ET OCTROI DE CONTRAT**

Considérant que la Ville a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de pneus neufs, rechapés et remoulés;

Considérant que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'Union des municipalités du Québec (UMQ) une entente ayant pour but l'achat de matériel;

Considérant que les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du *Code municipal* permettent à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

Considérant que la Ville désire adhérer à ce regroupement d'achats de pneus (neufs, rechapés et remoulés) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), pour les 3 prochaines années;

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

De confier à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) le mandat de procéder, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat d'achat regroupé de différents pneus nécessaires aux activités de la Ville, pour un montant total estimé de 65 500,00 \$, taxes incluses, pour la Ville de Brossard, pour la durée du contrat de 3 ans;

De consentir à ce que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) délègue au Centre de services partagés du Québec (CSPQ), l'exécution du processus d'appel d'offres visant à adjudger un contrat;

De confirmer son adhésion à ce regroupement d'achats de pneus géré par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) pour la période de 3 ans allant du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2022;

De s'engager à compléter pour l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription transmise qui vise à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin;

De s'engager à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

De reconnaître que, selon la politique administrative du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), il percevra, directement auprès des fournisseurs adjudicataires, des frais de gestion établis à 1 % (0,6 % versé au Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et 0,4 % à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui seront inclus dans les prix de vente des pneus;

De reconnaître, selon la politique administrative du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), qu'elle devra être abonnée au portail d'approvisionnement du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achats de pneus et bénéficier de l'ensemble des regroupements d'achats offerts par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ).

De transmettre un exemplaire signé et conforme de la présente résolution à l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10. Ressources humaines**

### **180612-308**

#### **10.1 EMPLOYÉS - MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'autoriser et ratifier la liste de mouvement de main-d'oeuvre concernant les employés cadres et de prendre acte et ratifier, s'il y a lieu, celle des employés syndiqués.

D'autoriser et ratifier toutes ententes afférentes et mandater le directeur général par intérim et la mairesse à les signer pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **180612-309**

#### **10.2 DÉPART D'UN EMPLOYÉ CADRE - ENTENTE – APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver l'entente qui prévoit la fin du lien d'emploi de l'employé cadre numéro 711026;

D'autoriser le directeur général par intérim à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, le document y donnant effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **180612-310**

#### **10.3 CRÉATION D'UN POSTE DE SECRÉTAIRE VOLANT(E) - DIRECTION GÉNÉRALE - MODIFICATION D'ORGANIGRAMME - APPROBATION**

Considérant que la secrétaire permanente sera placée en fonction supérieure jusqu'au retour de la secrétaire de direction permanente au sein de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

Considérant qu'au retour de l'employé permanent occupant la fonction de secrétaire de direction au sein de la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire, la ressource embauchée au nouveau poste de secrétaire permanente pourra être réaffectée dans l'organisation selon les besoins;

Considérant l'importance de préserver la mémoire organisationnelle;

Considérant le besoin de stabilité pour développer la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire;

Considérant les besoins grandissants de l'organisation en matière de travail de secrétariat;

Considérant que la sécurité d'emploi permet un recrutement et une rétention optimisés.

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'approuver la création d'un poste de secrétaire (col blanc) permanent.

D'approuver la Direction des ressources humaines à procéder à l'ouverture du poste.

D'approuver la Direction du loisir, de la culture et de la vie communautaire à engager les sommes requises pour l'embauche de cette ressource.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. Technologies de l'information**

### **180612-311**

#### **11.1 SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES ÉCRANS ET DES APPELS - LOGICIEL NICE UPTIVITY - CONTRAT SI-18-1229 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1229 relatif à l'acquisition, l'installation, le support et l'entretien du logiciel d'enregistrement NICE Uptivity pour l'ensemble des agents aux services aux citoyens, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Xentrix Inc., au montant de 21 596,90 \$, taxes incluses.

D'autoriser l'affectation d'une somme de 19 720,85 \$, taxes nettes, à même les surplus accumulés non affectés, afin de financer ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **180612-312**

#### **11.2 SYSTÈME D'AUTOMATE D'APPELS - CONTRAT SI-15-880 - RENOUELEMENT**

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'autoriser le renouvellement de la banque d'heures du système d'automate d'appel CodeRed utilisé pour rejoindre ses citoyens en cas de situation d'urgence, à Onsolve pour la période du 14 septembre 2018 au 13 septembre 2019, au coût de 25 389,03 \$, taxes incluses.

D'autoriser le directeur des technologies de l'information à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, tout document visant à donner effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-313**

**11.3 SERVICES PROFESSIONNELS - GESTION DÉLÉGUÉE POUR L'EXPLOITATION DE L'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE - CONTRAT SP-15-848 -TRILOGIE - RENOUVELLEMENT - AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'autoriser le renouvellement du contrat SI-15-848 relatif aux services professionnels - Gestion déléguée pour l'exploitation de l'infrastructure technologique pour les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, avec Trilogie, pour la période du 1<sup>er</sup> août 2018 au 31 juillet 2019 au coût de 108 068,88 \$, taxes incluses, représentant un coût pour la ville de Brossard, de 50 089,93 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-314**

**11.4 ACQUISITION ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS ET LOGICIELS POUR LA MISE À JOUR D'INFRASTRUCTURE TECHNOLOGIQUE - CONTRAT SP-18-1234 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1234 relatif à l'acquisition et l'installation d'équipements et logiciels pour la mise à jour d'infrastructures technologiques utilisées par les villes de Brossard, Boucherville et Saint-Lambert, au plus bas soumissionnaire conforme, soit ESI Technologies de l'information Inc., au montant de 239 419,46 \$, taxes incluses.

Que la part de la Ville de Brossard dans cette dépense est de 110 970,92 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>12. Services juridiques</b>
--------------------------------

**180612-315**

**12.1 RÈGLEMENT REG-362-09 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE REG-362 POUR APPORTER DES CORRECTIONS DE NATURE CLÉRICALE, PRÉCISER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX AIRES DE STATIONNEMENT ET MODIFIER LE NOMBRE D'ÉTAGES AUTORISÉ À LA ZONE HA-216 - ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par la conseillère Sophie Allard à la séance du 17 avril 2018, suivi de l'adoption d'un premier projet de règlement;

Considérant qu'un second projet de règlement a été adopté à la séance du 15 mai 2018;

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'adopter le règlement REG-362-09 *modifiant le règlement de zonage REG-362 pour apporter des corrections de nature cléricale, préciser des dispositions relatives aux aires de stationnement et modifier le nombre d'étages autorisé à la zone Ha-216*, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-316**

**12.2 SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET LITIGES - CONTRAT SI-18-1237 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

D'accorder le contrat SI-18-1237 relatif aux services professionnels en droit municipal et en litiges au plus bas soumissionnaire conforme, soit Dunton Rainville s.e.n.c.r.l., selon les termes et conditions de la soumission et de l'appel d'offres, le tout pour une dépense totale estimée à 28 283,85 \$, taxes incluses, et ce, pour un contrat d'une durée de douze (12) mois débutant à compter de la date d'adoption des présentes.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes requises conformément à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-317**

**12.3 RENOUELEMENT D'AVIS DE RÉSERVE POUR FINS DE RÉSERVES FONCIÈRES - ÉLARGISSEMENT DU BOULEVARD DU QUARTIER - SECTEUR DU DIX30 - AUTORISATION**

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'autoriser le renouvellement des avis de réserve pour fins de réserves foncières, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes et la Loi sur l'expropriation, sur les immeubles suivants: 3 895 493 ptie, 4 108 337 ptie, 2 parcelles du lot 3 620 161, 5 321 913 ptie, 5 479 132 ptie, 5 477 496 ptie, 3 706 063 ptie, 3 985 397 ptie, 4 063 503 ptie, 5 321 914 ptie et 3 636 593 ptie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laprairie, le tout tel que décrit aux descriptions techniques préparées par Monsieur Marc Descôteaux, arpenteur-géomètre, en date du 12 mai 2016, sous ses minutes 990, 991, 992, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000 et 1002.

D'autoriser le chef de service contentieux à accorder un mandat aux professionnels requis, notamment à une firme d'avocats et à un arpenteur-géomètre, en vue de la préparation des documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

D'autoriser le chef de service contentieux à signer, pour et au nom de la Ville de Brossard, tout document nécessaire à donner effet à la présente résolution.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes nécessaires, et ce, à même le budget de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>13. Urbanisme</b>
----------------------

**180612-318**

**13.1 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - CCU - PROCÈS-VERBAL - RÉUNION DU 23 MAI 2018**

Madame la mairesse Doreen Assaad et monsieur le conseiller Michel Gervais déclarent, à titre de propriétaire d'un condominium dans le projet Solar, avoir un intérêt pécuniaire directement en lien avec le sujet suivant et pour ce motif, se sont abstenus de participer à toute délibération sur la question et se retirent également avant que ne soit abordée la question suivante.

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'entériner les recommandations du comité consultatif d'urbanisme du procès-verbal du 23 mai 2018 en ce qui concerne les plans d'implantations et d'intégration architecturale énumérés ci-dessous, selon les recommandations et conditions consignées au procès-verbal :

**Points favorables - CCU du 23 mai 2018**

*CCU-20180523-5.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0151 – 5935, rue Alain – (démolition 5935 rue Alain) construction – habitation unifamiliale isolée;*

- CCU-20180523-5.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0132 – 5745 -5747, rue Alexandre – (démolition 5741 rue Alexandre) construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20180523-5.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0131 – 5741, rue Alexandre – (démolition 5741 rue Alexandre) construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180523-5.4 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0133 – 5650, rue Alexandre – (démolition 5660 rue Alexandre) construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180523-5.5 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0134 – 5660, rue Alexandre – (démolition 5660 rue Alexandre) construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180523-5.6 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0153 – 5736-5738, rue Aline – (démolition 5736 rue Aline) construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20180523-5.7 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0116 – 1737-1739, rue Allard – (démolition 1745-1747 rue Allard) construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20180523-5.8 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0117 – 1745-1747, rue Allard – (démolition 1745-1747 Allard) construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20180523-5.9 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0130 – 5552-5554, rue Auclair – (démolition 5554 et 5556 rue Auclair) construction – habitations unifamiliales jumelées;*
- CCU-20180523-5.10 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0093 – 4035, rue Bazin – (démolition 4035 rue Bazin) construction – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180523-5.11 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0064 – 5505, rue de Châteauneuf – Construction d'une habitation multifamiliale de 50 logements;*
- CCU-20180523-5.12 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0114 – 4910, croissant Orange – agrandissement – habitation unifamiliale isolée;*
- CCU-20180523-5.13 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0154 – 5065-5075, boulevard Lapinière (RL2) – Solar Uniquartier – agrandissement d'un bâtiment mixte;*
- CCU-20180523-5.14 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0155 – 5065-5075, boulevard Lapinière (RL2) – Solar Uniquartier – Modification au guide d'aménagement – DISTRICT 1;*
- CCU-20180523-5.15 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0142 – 9140, 9150, 9160 et 9170, rue Lennon – modification architecturale – habitations multifamiliales jumelées – DISTRICT 9;*
- CCU-20180523-5.16 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0157 – 1085, rue Parnasse – transformation d'un garage en pièce habitable – habitation unifamiliale isolée – DISTRICT 4;*
- CCU-20180523-5.17 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0135 – 9310, rue Rollin – construction – habitation unifamiliale isolée – DISTRICT 7;*
- CCU-20180523-6.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0141 – 9325, boulevard Leduc, suite 25 – bâtiment L8 – Phase 1 – Quartier DIX30 – modification architecturale – Garage – DISTRICT 10;*
- CCU-20180523-6.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0121 – 9140, boulevard Leduc, suite 130 – bâtiment S8 – Phase 3 – Quartier DIX30 – modification architecturale – Ofélia – DISTRICT 10;*
- CCU-20180523-6.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0126 – 7685, boulevard Taschereau – modification architecturale – Garage Marcil – DISTRICT 10;*

CCU-20180523-7.1 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0145 – 9140, boulevard Leduc, suite 130 – bâtiment S8 – Phase 3 – Quartier DIX30 – affichage – Ofélia – DISTRICT 10;*

CCU-20180523-7.2 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0144 – 8505, boulevard Taschereau – affichage – Retours.ca – DISTRICT 8;*

CCU-20180523-7.3 *Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) 2018-0128 – 8755, boulevard Taschereau – affichage – Mini Brossard – DISTRICT 8.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les deux élus réintègrent leur siège.

**180612-319**

**13.2 DÉROGATION MINEURE – 5935 ET 5945, RUE ALAIN**

a) Audition des personnes intéressées;

Deux personnes formulent des commentaires sur cette demande.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser une largeur de lot de 11,43 mètres alors que la grille des usages et normes de la zone Ha-205 du règlement de zonage REG-362 prescrit une largeur minimale de lot de 12 mètres pour une habitation unifamiliale isolée.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-20180523-8.1 à l'effet d'accorder la dérogation mineure demandée pour le 5935 et le 5945, rue Alain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-320**

**13.3 DÉROGATION MINEURE – 4555, BOULEVARD DU QUARTIER**

a) Audition des personnes intéressées;

Aucun commentaire n'a été formulé.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser qu'une proportion de 61,3 % de la surface des murs constituant l'ensemble des façades du bâtiment principal soit recouverte de matériaux de parement extérieur de classe A alors que l'article 231 du règlement de zonage REG-362 exige qu'une proportion minimale de 75% de la surface des murs constituant l'ensemble des façades du bâtiment principal doit être recouverte de matériaux de parement extérieur de classe A.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Michelle Hui  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-20180523-8.3 à l'effet d'accorder la dérogation mineure demandée pour le 4555, boulevard du Quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-321**

**13.4 DÉROGATION MINEURE – 5065-5075, BOULEVARD LAPINIÈRE**

a) Audition des personnes intéressées;

Une personne formule des commentaires sur cette demande.

b) Adoption

Considérant qu'une demande de dérogation mineure a été déposée ayant pour but d'autoriser qu'une proportion de 41,6 % de la surface des murs constituant l'ensemble des façades du bâtiment principal soit recouverte de matériaux de parement extérieur de classe A alors que l'article 231 du règlement de zonage REG-362 exige qu'une proportion minimale de 75% de la surface des murs constituant l'ensemble des façades du bâtiment principal doit être recouverte de matériaux de parement extérieur de classe A.

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné

Appuyé par le conseiller Pierre Jetté

Et résolu

D'entériner la recommandation du comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-20180523-8.2 à l'effet d'accorder la dérogation mineure demandée pour le 5065-5075, boulevard Lapinière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-322**

**13.5 ÉVÈNEMENT FESTIF - STATIONNEMENT DEVANT LE 9405 BOULEVARD LEDUC (QUARTIER DIX30) - AUTORISATION**

Considérant que le propriétaire du site devra s'assurer d'avoir obtenu au préalable toutes les autorisations nécessaires et mis en place les mesures requises pour assurer la sécurité du public. Au moins 7 jours avant la tenue de l'événement, le propriétaire devra soumettre à la Ville le détail des activités proposées;

Considérant que la Ville se réserve le droit d'exiger des mesures particulières pour des fins de sécurité lors de la tenue des événements;

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'autoriser la tenue d'un événement festif du 28 juin au 1er juillet 2018 dans le stationnement situé devant le 9405, boulevard Leduc (Quartier Dix30), sous réserve du respect des exigences du service de police et du service de protection incendie de l'agglomération de Longueuil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

<b>14. Génie</b>
------------------

**180612-323**

**14.1 RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE CIRCULATION - RENCONTRE DU 26 AVRIL 2018 - APPROBATION**

Il est proposé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Appuyé par la conseillère Monique Gagné

Et résolu

D'entériner l'ensemble des recommandations formulées par le comité de circulation telles que consignées au procès-verbal de la rencontre tenue le 26 avril 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-324**

**14.2 APPELS D'OFFRES SP-18-1219 : SERVICES PROFESSIONNELS EN GESTION DE PROJETS ET SP-18-1222 : SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE CIVILE - ANNULATION**

Il est proposé par le conseiller Antoine Assaf  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'annuler les deux appels d'offres SP-18-1219 : Services professionnels en gestion de projets et SP-18-1222 : Services professionnels en ingénierie civile.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-325**

**14.3 TRAVAUX DE RÉFECTION DES AVENUES BIENVENUE ET STRAVINSKI - CONTRAT SP-18-1207 - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Sophie Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Gervais

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1207 relatif aux travaux de réfection des avenues Bienvenue et Stravinski, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pavage Axion Inc., selon les prix unitaires soumis et les conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 2 664 102,71 \$, taxes incluses.

D'autoriser l'affectation d'une somme de 2 432 680,87, taxes nettes, à même les fonds réservés – Réfection réseau routier, afin de financer ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-326**

**14.4 CHEMIN DES PRAIRIES - RECONSTRUCTION DES PASSAGES À NIVEAU - CANADIEN NATIONAL (CN) - RÉÉVALUATION DES HEURES POUR LE SIGNALEUR - AUTORISATION**

Considérant que dans le cadre du projet d'enfouissement des utilités publiques sur le chemin des Prairies, certains travaux spécifiques doivent être réalisés compte tenu de la présence du passage à niveau du Canadien National (CN) aux points milliaires Massena et Rouses-Point;

Considérant que le coût de réalisation de ces travaux a été prévu au règlement d'emprunt REG-357;

Il est proposé par le conseiller Antoine Assaf  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'autoriser la banque d'heures supplémentaires afférente à la surveillance au chantier par un signaleur du Canadien National (CN) pour une somme de 45 530,10 \$, taxes incluses, dans le cadre de la réalisation des travaux dans l'emprise du Canadien National (CN) sur le chemin des Prairies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-327**

**14.5 RÉFECTION DU SECTEUR BROUSSEAU - CONSTRUCTION D'UN TROTTOIR - BOULEVARD MARIE-VICTORIN EST - AUTORISATION**

Considérant que l'accès des piétons des résidents des rues Roberts et Richelieu pour rejoindre l'arrêt d'autobus se fait par le boulevard Marie-Victorin est;

Considérant que les citoyens doivent marcher sur l'accotement en gravier et qu'aucune protection n'est offerte aux piétons contre cette situation dangereuse, la Ville pourrait profiter des travaux du secteur Brosseau pour construire le trottoir et ainsi améliorer la sécurité des piétons;

Considérant que la Direction du génie recommande la construction d'un trottoir entre les rues Robert et Richelieu afin de sécuriser les piétons pour se rendre au réseau de transport en commun et que la construction du trottoir dans le cadre des travaux du secteur Brosseau permettra de réduire les coûts de la réalisation puisque l'entrepreneur est déjà sur place;

Il est proposé par le conseiller Antoine Assaf  
Appuyé par la conseillère Sylvie DesGroseilliers

Et résolu

De décréter les travaux au montant de 72 151.55 \$, taxes incluses.

D'autoriser le financement par le fond du réseau routier d'un montant de 65 891,83 \$, taxes nettes, pour la construction d'un trottoir sur le boulevard Marie-Victorin est, entre les rues Robert et Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-328**

**14.6 VOIE D'ACCÈS MENANT À L'AUTOROUTE 10 OUEST - SOLAR UNIQUARTIER - ENTENTE POUR L'ACQUISITION DES TERRAINS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) - AUTORISATION DE SIGNATURE**

Il est proposé par le conseiller Christian Gaudette  
Appuyé par la conseillère Michelle Hui

Et résolu

D'accepter l'offre du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) relative à l'acquisition par la Ville du lot 3 349 835 du cadastre du Québec dans le cadre du projet de construction de la nouvelle voie d'accès à l'Autoroute 10 Ouest;

D'autoriser la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Brossard, l'offre du MTMDET, telle que soumise au soutien des présentes.

D'autoriser le trésorier à acquitter les sommes nécessaires au montant de 1 529 220,00 \$, plus taxes si applicables, et ce, à même les disponibilités du règlement d'emprunt REG-407.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-329**

**14.7 SERVICES PROFESSIONNELS ÉTUDE DE PROTECTION ÉLECTRIQUE SOUS LES LIGNES DE HAUTE TENSION D'HYDRO-QUÉBEC - CONTRAT SP-18-1228 - VOIE D'ACCÈS - OCTROI DE CONTRAT**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'accorder le contrat SP-18-1228 relatif aux services professionnels - Étude de protection électrique sous les lignes de haute tension d'Hydro-Québec, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage dans le cadre de l'analyse effectuée par le comité de sélection, soit Les Services EXP, selon les termes et conditions de la soumission et du devis, pour un montant de 31 043,25 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**15. Intelligence opérationnelle & innovation**

**180612-330**

**15.1 LOGICIEL DE GESTION DES ENTRAVES ET DE LA MOBILITÉ ROUTIÈRE OPA TECHNOLOGIES - PROJET PILOTE - APPROBATION**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Christian Gaudette

Et résolu

D'approuver le projet pilote pour le logiciel de gestion des entraves et de la mobilité routière OPA Technologies inc. pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019, le tout pour un montant total de 22 995 \$, taxes incluses, selon les taux soumis et les termes du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**16. Appuis - subventions - participation à des activités de différents organismes**

**180612-331**

**16.1 DEMANDE DE RECONNAISSANCE - LES PETITS FRÈRES DE LONGUEUIL - ACCEPTATION**

Il est proposé par la conseillère Julie Bénard  
Appuyé par la conseillère Sophie Allard

Et résolu

D'accorder le statut d'organisme externe à *Les Petits Frères de Longueuil*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180612-332**

**16.2 SUBVENTION - DEMANDES DE SOUTIEN - ACCEPTATION**

Considérant que les trois organismes requérants sont reconnus et conformes aux termes des dispositions de la Politique de soutien et de reconnaissance des organismes de la Ville de Brossard;

Il est proposé par la conseillère Monique Gagné  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu

D'accorder un soutien financier de 400 \$, dans le cadre du programme financier Aide au fonctionnement, à chacun des organismes suivants :

- Joie de Vivre de l'âge d'or de Brossard;
- Maison de la famille de Brossard;
- Fondation Alphonse-Lepage.

Le tout à être versé sous réserve du respect des conditions spécifiées aux termes des dispositions de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de la Ville de Brossard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**17. Dépôt – documents**

**180612-333**

**17.1 LISTE DES COMPTES À PAYER - DU 10 MAI AU 6 JUIN 2018 - DÉPÔT**

La liste des chèques émis en vertu du règlement de délégation de pouvoir, pour la période du 10 mai au 6 juin 2018, est déposée.

**180612-334**

**17.2 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES RÉVISÉE - DÉPÔT**

Le conseil prend acte de la déclaration d'intérêts pécuniaires révisée de Monsieur Michel Gervais, conseiller.

**18. Conseil d'agglomération**

**180612-335**

**18.1**

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION - SÉANCE DU 14 JUIN 2018 - ORIENTATIONS**

Il est proposé par le conseiller Pierre Jetté  
Appuyé par la conseillère Julie Bénard

Et résolu

Que le conseil est favorable à l'adoption des résolutions apparaissant aux points CA-180614-1.2, 1.5, 2.1, 2.3, 4.1 à 4.4, 6.2 à 6.5, 6.7, 6.8, 8.1 à 8.6 du conseil d'agglomération.

Le conseil donne à la mairesse et à son représentant l'opportunité de voter à l'encontre d'une ou de plusieurs orientations si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>19. Levée de l'assemblée</b>
---------------------------------

**180612-336**

**19.1**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Michel Gervais  
Appuyé par le conseiller Antoine Assaf

Et résolu que la présente séance soit levée à 21 h 26.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LA MAIRESSE,

LA GREFFIÈRE,

\_\_\_\_\_  
Doreen Assaad

\_\_\_\_\_  
Joanne Skelling